

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-69_2025-DE

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour**République française**
Département du Jura

Séance du 05 mai 2025

Date de convocation
22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Attribution de subvention - Terre d'Emerveilles **N°69/2025**

Nombre de membres**11****Présents****8****Représentés****0****Excusés****3****Votants****8****Présents****Mesdames** Giancatarino, Hählen.**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.**Excusés** Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.**Absents**

Vu l'article 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de l'association Terre d'Emerveilles pour l'organisation d'un festival photo « Rural d'Amour »,

Considérant le vote du budget en date du 3 avril 2025,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue une subvention de 600€ à l'association Terre d'Emerveilles pour l'organisation d'un festival photo « Rural d'Amour »,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président**Philippe Brochet**
Secrétaire de séance